



Pétition adressée au Président de la République française

A envoyer à : Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 1

Des visas pour la liberté des femmes afghanes persécutées

Monsieur le Président,

Depuis qu'ils ont pris le pouvoir en août 2021, les talibans mènent une véritable guerre contre les femmes et les filles afghanes en restreignant dramatiquement leurs droits. Cette campagne de persécution fondée sur le genre est organisée, généralisée et systématique. Au regard de notre analyse juridique, elle pourrait constituer un crime contre l'humanité. Les femmes et les filles afghanes sont bannies de la vie publique, empêchées d'accéder à l'éducation, visées par des interdictions de travailler et de se déplacer librement. Certaines sont emprisonnées, soumises à des disparitions forcées et torturées, notamment pour avoir dénoncé ces politiques et résisté à la répression. Malgré les dangers, certaines ont réussi à fuir vers des pays voisins, sans y obtenir de protection. **Cette protection, la France peut leur apporter.**

Nous vous demandons de faciliter l'arrivée en France des femmes et filles Afghanes en exil à la recherche d'une protection :

- en délivrant **plus de visas au titre de l'asile**, le plus rapidement possible, notamment aux femmes qui sont bloquées en Iran et au Pakistan, où leur sécurité n'est pas garantie
- en accélérant la **réunification familiale** des conjointes et enfants d'Afghans réfugiés en France en délivrant le plus vite possible les visas auxquels elles ont droit
- en mettant en place un accueil en France dans la dignité et le respect de leurs droits

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez-vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Président de la République française. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par son Président, Jean-Claude Samouiller. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises aux représentants des États à l'Assemblée générale des Nations unies et au Conseil des droits de l'homme. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes